

*Nouvelliste du 29 septembre 2008*

**Il faut approfondir le lit du fleuve et non pas l'élargir**

**Pour l'Association de défense des sols agricoles (ASDA), approfondir le lit du fleuve est plus rapide, plus écologique, plus économique et plus sûr que l'élargissement prôné par les responsables de la 3e correction du Rhône.**



Elargir ou approfondir le lit du fleuve? Voilà le débat qui se met en place autour de la troisième correction du Rhône (R3). Depuis plusieurs années, les ingénieurs mandatés par le canton affirment que la première solution est la plus à même de permettre de remplir le triple objectif fixé en 2000 déjà pour ce mégaprojet devisé à plus d'un milliard: garantir la sécurité contre les crues et rétablir ou renforcer les fonctions biologiques et socio-économiques du fleuve. Faux, rétorquent aujourd'hui certains agriculteurs réunis au sein de l'Association pour la défense des sols agricoles (ADSA). Rapports d'ingénieurs et d'hydrogéologues à l'appui (ceux de Marc Etter à Réchy, Claude-Alain Schmidhalter, député à Brigue, et Pascal Tissières à Martigny), ceux-ci affirment qu'un approfondissement représente une solution plus rapide, plus écologique, plus économique et plus sûre.

## **Creuser pour sécuriser et économiser**

«Nous avons chargé des ingénieurs et des hydrogéologues issus de la même école polytechnique que les auteurs de R3 de comparer les deux solutions. On ne s'attendait pas à un bilan global aussi favorable à la solution que nous soutenons», lance Pierre Haefliger,

président de l'ADSA. En résumé, et sans entrer dans le détail technique des différents rapports, l'argument principal veut qu'il suffirait de creuser le Rhône entre 1 mètre et 1 m 80 au maximum, de renforcer certaines digues voire de les rehausser pour permettre le passage, sur toute sa longueur, du débit de la crue millénaire. Cette mesure s'accompagne d'une série de conséquences avantageuses tant au niveau du coût, du temps de réalisation des travaux que du bilan énergétique et écologique.

## Conséquences positives

Par exemple, l'élargissement engendrera des travaux collatéraux tels que déplacements de digue, de route, du gazoduc, rallongements de ponts, déplacements d'immeubles ou de sites de production. Des travaux évidemment gourmands en énergie, en surface (on parle de 700 hectares prélevés sur les sols agricoles), en temps (trente ans). Tout le contraire de l'approfondissement qui se veut économe sur tous ces points: travaux plus légers, très peu d'expropriation et possibilité de réaliser le chantier sur quinze ans. «N'oublions pas que la suppression de terres agricoles entraînera l'obligation à terme d'importer, à grands renforts d'avions ou de cargos, certaines denrées produites ici. C'est un pur non-sens», estime Pierre Haefliger.

## Nappe phréatique et charriage

Autres pierres d'achoppement entre les ingénieurs de R3 et les ingénieurs mandatés par l'ADSA, l'impact sur la nappe phréatique et la problématique du charriage. «Contrairement à ce que prétendent les responsables de R3, creuser le lit du Rhône n'entraînerait pas une baisse de la nappe – avec le risque d'affaissement des bâtiments brandi – mais une remontée qu'il est possible de contrôler par des mesures telles que le dragage», explique Pascal Tissières.

Quant au charriage, il s'agit là d'une des fonctions essentielles d'un fleuve alpin. «Elargir le fleuve revient à ralentir le débit et donc à favoriser la sédimentation», relève l'agriculteur et député Albert-Noël Pitteloud. «C'est ignorer complètement l'exutoire naturel que représente le lac Léman.» Selon Marc Etter enfin, les responsables R3 ne tiennent pas compte des mesures prises lors des première et deuxième corrections du Rhône. «A ce sujet, un ouvrage édité par le Département fédéral de l'intérieur, intitulé «La correction du Rhône en amont du lac Léman», relate d'une manière précise les problèmes rencontrés ainsi que les mesures prises de 1850 à 1952.»

## Une confrontation avec R3

Que va faire désormais l'ADSA de tous ces rapports? «Nous allons déjà prendre position quant à la consultation publique du dossier R3 qui se termine fin septembre. Et nous allons donner une information claire aux politiques», explique Pierre Haefliger. But de l'opération: obtenir une confrontation avec les responsables de la troisième correction du Rhône en présence du Conseil d'Etat. «Nous proposons une alternative sérieuse à la doctrine de R3. Comme c'est le canton qui paie, c'est à lui de décider.» Quitte à remettre en question des années de travaux? «On sent déjà des pressions pour justifier R3, car on est allé très loin avec une seule variante. Mais ce n'est pas parce qu'on a déjà dépensé 10 millions en études qu'il faut gaspiller un milliard!»